

RÉCAPITULATIF DU CALENDRIER POUR SOUTIEN - FONCTIONNEMENT

Le calendrier ci-dessous représente les dates importantes du prochain cycle de financement du programme Soutien - Fonctionnement.

1^{ère} action – Soumettre la demande de paiement

Une demande de paiement du deuxième versement de votre subvention pour l'actuel programme Soutien – Fonctionnement (2022-23).

Date limite : 15 novembre 2022

2^e action – Soumettre une demande de subvention simplifiée

Il s'agit d'une demande simplifiée et abrégée qui vous permettra de soumettre une demande de financement pour 2023-2024.

Date limite : 25 janvier 2023

3^e action – Terminer l'entente de financement

Suite à la notification des résultats de la subvention en avril 2023, vous devrez soumettre votre entente de financement pour accéder au premier versement de votre subvention 2023-24.

Date limite : après la notification des résultats

4^e action – Adhérer au CADAC (Canadian Arts Data / Données sur les arts au Canada)

Saisissez vos informations financières dans CADAC. Ce processus prendra plusieurs heures. Veuillez commencer bien avant la date limite.

Si vous êtes déjà inscrit au CADAC et que vos informations financières sont à jour, aucune action n'est requise de votre part.

Les organismes dont les revenus annuels sont inférieurs à 125 000 \$ ainsi que les éditeurs de livres et de périodiques ne sont pas tenus de s'inscrire au CADAC et continueront d'utiliser les formulaires financiers fournis dans les demandes futures.

Date limite : 1^{er} septembre 2023

5^e action – Soumettre la demande de paiement

Une demande de paiement du deuxième versement de votre subvention Soutien-Fonctionnement 2023-2024.

Date limite : 15 novembre 2023

6^e action – Soumettre la demande de subvention

Une demande de financement pour l'année 2024-25.

Date limite : 25 janvier 2024